

Yvan Breton

Anthropologue, professeur au département d'anthropologie, Université Laval

(1979)

“Anthropologie sociale et paysannerie québécoise”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l'article de :

Yvan Breton
Anthropologue, professeur au département d'anthropologie
Université Laval.

“Anthropologie sociale et paysannerie québécoise”

Un article publié dans l'ouvrage collectif intitulé: **Perspectives anthropologiques. Un collectif d'anthropologues québécois**, chapitre 17, pp. 305-316. Montréal: Les Éditions du Renouveau pédagogique, 1979, 436 pp.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 22 septembre 2005 de diffuser ce texte.]



Courriel Yvan.Breton@ant.ulaval.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes
Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

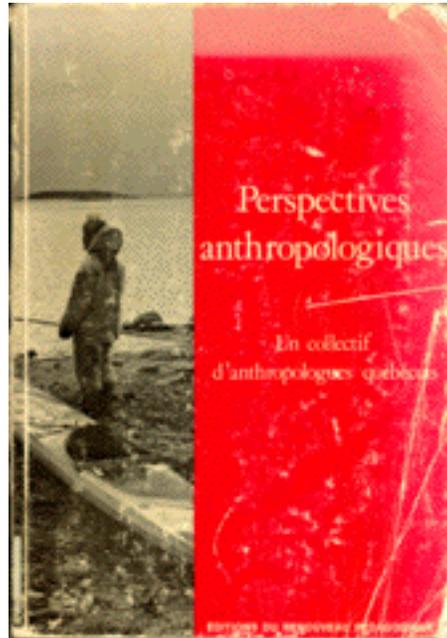
Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 13 novembre 2005 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, province de Québec.



Yvan Breton
Anthropologue, professeur au département d'anthropologie
Université Laval.

“Anthropologie sociale et paysannerie québécoise”



Un article publié dans l'ouvrage collectif intitulé: **Perspectives anthropologiques. Un collectif d'anthropologues québécois**, chapitre 17, pp. 305-316. Montréal: Les Éditions du Renouveau pédagogique, 1979, 436 pp.

Table des matières

Introduction

1. [Les paysans en termes anthropologiques](#)
2. [La paysannerie québécoise: sa spécificité](#)
3. [Quelques voies de recherche](#)

Conclusion

Bibliographie

[Figure 17.1](#) Ferme laitière, comté de Bellechasse (Projet Bellechasse, Université Laval)

[Figure 17.2](#) Troupeau de vaches laitières, comté de Bellechasse. (Projet Bellechasse, Université Laval)

[Figure 17.3](#) Terre à bois, comté de Bellechasse. (Projet Bellechasse, Université Laval)

Yvan Breton, Université Laval

"Anthropologie sociale et paysannerie québécoise"

Un article publié dans l'ouvrage collectif Perspectives anthropologiques. Un collectif d'anthropologues québécois, Chapitre 17 «Anthropologie sociale et paysannerie québécoise», pages 305 à 316. Montréal: Éditions du Renouveau pédagogique, 1979, 436 pages

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Dans un Québec où l'industrialisation progresse rapidement et où les travailleurs forment, depuis quelques décennies déjà, la catégorie occupationnelle la plus importante, il peut paraître paradoxal de s'interroger sur les relations qui existent entre l'anthropologie sociale et les paysans. Dans ce bref essai, nous voulons tout de même démontrer la pertinence de tels problèmes pour une anthropologie québécoise en voie de consolidation, non seulement en ce qui concerne la formation des étudiants de cette discipline, mais aussi la compréhension de plusieurs phénomènes sociaux et économiques québécois actuels. Dans la première partie, de caractère théorique, nous discuterons brièvement l'évolution de l'approche anthropologique dans les sociétés paysannes. Dans la deuxième, une démarche plus concrète nous permettra de mieux saisir la spécificité de la paysannerie québécoise. Seront subséquemment démontrés la pertinence de cette approche et le genre de généralisations qu'elle peut entraîner.

1. Les paysans en termes anthropologiques

[Retour à la table des matières](#)

L'anthropologie s'est développée comme discipline dans la seconde moitié du 19^e siècle, i.e. à une époque où les gouvernements coloniaux, suite à la montée rapide du capitalisme impérialiste, se sont montrés plus «ouverts» aux revendications juridiques et politiques des populations colonisées. Cette stabilisation visait en fait la mise en place d'un climat plus serein assurant l'essor sans heurt de l'industrialisation. Dans ce contexte, les anthropologues élaborèrent deux volets de recherche complémentaires. La première, esprit missionnaire et goût de l'aventure ¹, consistait à séjourner véritablement chez les populations étudiées et à décrire le plus fidèlement possible ce qui s'y déroulait. La seconde comportait, non pas des séjours sur le terrain, mais l'intégration des faits ethnographiques nouveaux dans les courants philosophiques et idéologiques de l'époque. C'est ainsi que les anthropologues deviennent des spécialistes de l'étude des «Indiens» et par extension, des primitifs, i.e. des non-occidentaux. Il n'est pas nécessaire d'insister longuement, à ce stade-ci, sur les biais idéologiques sous-jacents à ces approches, souvent empreintes à la fois d'une philosophie décadente du style Jean-Jacques Rousseau et d'un ethnocentrisme bourgeois, dans lesquels l'objectivité pouvait difficilement prendre forme.

¹ On peut inclure dans cette approche d'autres motivations, telle l'exemption du service militaire. C'est ce qui amena Malinowski à séjourner chez les Trobriands durant la guerre de 1914-18. Des raisons similaires incitèrent plusieurs étudiants américains à se spécialiser sur le Sud-est asiatique durant la guerre du Vietnam, par l'intermédiaire du Peace Corps. Heureusement au Québec, les étudiants viennent en contact avec les cultures étrangères principalement au moyen des voyages.

La montée du libéralisme économique, qui se traduit, au début du 20^e siècle, par une infrastructure industrielle jusque-là inégalée, amena les penseurs occidentaux à concevoir leur civilisation dans un schéma évolutionniste. Ils en vinrent ainsi à considérer tout ce qui précédait leur civilisation comme correspondant à des stades inférieurs de développement, et leur propre civilisation, comme l'étape culturelle par excellence. Il n'est point surprenant de constater que, dans ce contexte, tout ce qui n'était pas occidental (même si le monde occidental comprenait lui-même des classes sociales différenciées) se rapprochait beaucoup plus du monde tribal, primitif qu'industriel.

L'exposé précédent indique implicitement pourquoi les paysans, que nous définissons ici sommairement comme «faisant partie d'un stade culturel intermédiaire entre les stades primitif et industriel», n'ont pas constitué un véritable objet d'étude pour les premières générations d'anthropologues. Ces derniers s'intéressaient aux «primitifs», terme qui englobait principalement les chasseurs-cueilleurs, mais aussi d'autres groupes qui ne présentaient pas ces caractéristiques, comme certaines civilisations africaines et méso-américaines, dotées depuis plusieurs siècles d'une structure étatique, mais que l'on définissait comme «primitives».

Ce n'est que dans les années 1920-30, suite aux séjours de Redfield dans les Basses Terres du Yucatan, que le terme «paysan» prit une connotation nouvelle, et que son contenu épistémologique impliqua une distinction d'avec le phénomène urbain. Sans doute influencé par les stades grandioses de développement de la culture maya durant la période pré-hispanique, Redfield saisit rapidement l'ambiguïté de l'équation entre le domaine non occidental et le domaine primitif. Il chercha donc à définir le paysan comme «faisant partie d'une société traditionnelle certes, vivant en milieu rural, mais en constante relation avec la culture d'un groupe élitique plus évolué». Malgré le caractère flou de la définition, cette dernière n'en donna pas moins lieu à une réorientation de la recherche anthropologique, qui se traduisit par des rajustements méthodologiques importants. Dans bien des régions, on mit l'accent sur la petite communauté plutôt que sur la société toute entière, sur le village plutôt que sur la tribu. Ce qui plus est, de nombreuses recherches portèrent sur la société occidentale, terrain considéré jusque-là comme non anthropologique. Par exemple, à cette épo-

que, les Québécois reçoivent la visite de deux anthropologues américains, Horace Miner et Oscar Junek, l'un étudiant Saint-Denis de Kamouraska, et l'autre, Blanc-Sablon, sur la Basse Côte-Nord du Saint-Laurent.

La tentative de Redfield de mieux cerner le concept de paysan, qui insistait sur la dimension «tradition orale» du paysan, le situait fort mal sur un plan évolutif. D'autres contributions plus ou moins positives et généralement partielles s'ajoutèrent à celle de Redfield. Notons en particulier celles de Foster et de Firth. Le premier constata que les caractéristiques des groupes paysans ou «folk societies» tels que définis par Redfield se retrouvaient dans certaines villes non industrielles. Pour sa part, Firth décida d'appliquer le terme de paysan aussi bien aux pêcheurs qu'aux agriculteurs.

Par conséquent, entre 1930 et 1960, même si, par la méthodologie et les intérêts, plusieurs recherches entreprises dans les communautés rurales différaient de celles des premiers anthropologues, le terme de paysan demeura fort imprécis, les critères utilisés pour son application concernant des aspects aussi variés que la résidence, l'occupation et la culture. Ce n'est qu'en 1966, suite à une synthèse approfondie des différentes études sur le sujet, qu'un anthropologue américain, Eric Wolf, proposa une définition plus valable. Pour la première fois dans la littérature anthropologique, le statut de paysan était posé en termes politico-économiques, c'est-à-dire était conçu comme une classe sociale, elle-même définie par un accès différentiel aux moyens de production et de consommation. Pour Wolf, «le paysan est un cultivateur rural dont le surplus de la production est transféré à une élite qui s'en sert pour sa reproduction et celle des autres individus qui dans la société doivent être nourris en retour de leurs produits et services».

L'élément crucial de cette définition réside dans l'identification du paysan en termes de classe et dans son insertion dans une structure étatique. Cette affirmation soulignait pour la première fois de façon précise la distinction entre les sociétés paysannes et les sociétés primitives, ces dernières ne possédant pas d'organisation politique équivalant à l'État. Les paysans n'existent que dans une société possédant une structure étatique.

La contribution de Wolf constituait donc un apport épistémologique important comparativement aux tentatives de définition précédentes. L'identification de ces attributs de base s'accompagne en outre de remarques secondaires fort pertinentes en vue d'une caractérisation plus poussée des paysans. Ainsi, contrairement aux primitifs, le paysan doit légaliser son activité vis-à-vis la classe sociale qui le domine par l'intermédiaire de tributs, de rentes, de taxes, etc. Cela l'oblige, plus que le primitif, à produire un surplus qui lui est souvent prélevé par la force, alors que sa production suffit à peine à assurer sa propre reproduction et celle de sa famille. Somme toute, l'approche de Wolf démontre que, dans la transition du primitif au paysan, l'exploitation du producteur primaire est plus grande et aboutit graduellement à des luttes de classes.

Même si le modèle proposé par Wolf nous apparaît comme le meilleur jusqu'à présent, il n'est toutefois pas exempt de défauts. Devant la diversité du matériel disponible tiré de la réalité sociale, son modèle présente nécessairement un caractère idéal, c'est-à-dire qu'il ne s'applique pas tel quel à tous les groupes pouvant être définis comme «paysans». En effet, depuis la parution de cet ouvrage, de nombreuses études sur les groupes paysans ont mis à jour une diversité encore plus grande de ce phénomène que celle qui était présupposée. Il convient ici de noter les efforts des anthropologues économistes français et québécois qui, utilisant un cadre analytique inspiré du matérialisme historique, ont démontré la très grande variabilité des rapports sociaux chez les paysans lorsque l'on passe du mode de production asiatique (premières structures étatiques) au mode de production esclavagiste, féodal et capitaliste. A ces variations partiellement ignorées par Wolf s'ajoute le fait que son modèle, même s'il dissocie bien le fait primitif du fait paysan, distingue fort mal ce dernier d'avec le fait industriel ou urbain. Mais, compte tenu du caractère complexe de la tâche qui consiste à cerner le concept de «paysan», il faut savoir gré à Wolf d'avoir franchi une étape en ce sens ², l'autre demeurant une problématique de base pour les anthropologues présents et futurs.

² Il faut enfin tenir compte du contexte idéologique qui prévalait chez les anthropologues américains au moment de la parution de l'ouvrage de Wolf. Il nous semble que cet ouvrage soit nettement d'inspiration marxiste même si Wolf se garde bien d'en utiliser directement le vocabulaire de base. Cette sub-

Retenons le fait que la contribution de Wolf a inculqué à l'anthropologie des sociétés paysannes un souffle nouveau, en lui conférant de nouvelles bases épistémologiques solides et en forçant les anthropologues à prendre conscience que même si les cultures dites primitives demeurent un objet d'étude privilégié, l'anthropologie doit aussi s'intéresser aux paysans, ces derniers formant les 2/3 de la population mondiale.

2. La paysannerie québécoise: sa spécificité

[Retour à la table des matières](#)

Depuis les débuts de la colonie, les Québécois francophones n'ont jamais été considérés comme formant une société «primitive» au sens anthropologique du terme, mais plutôt une «société paysanne». Nous faisons ici référence aux remarques antérieures selon lesquelles la présence d'une structure étatique dès la conquête conférait aux Québécois un statut «culturel» qui les rapprochait ostensiblement de celui du paysan, au sens où Wolf le définit. Par ailleurs, en tenant compte du fait que le modèle de Wolf constitue une approche idéale, la tâche première de l'anthropologue qui analyse la paysannerie québécoise consiste à déterminer l'évolution et les caractéristiques propres à cette dernière. Il est certes valable de comparer la paysannerie québécoise à celle d'autres pays et d'en tirer des généralisations plus larges. Par exemple, suite à l'influence du libéralisme, au 19^e siècle, le féoda-

lité, même si elle incluait certaines lacunes sur un plan épistémologique, eut au moins un double avantage. Wolf n'est pas tombé dans le piège du matérialisme de certains confrères qui avaient subitement découvert le matérialisme historique, et ses idées ont influencé bon nombre de chercheurs. Maintenant que le contexte est plus ouvert à une introduction véritable du matérialisme historique chez les peuples occidentaux, influence principalement due à la parution d'ouvrages d'anthropologues économistes français et québécois, la définition de Wolf subira certes des modifications et sera améliorée.

lisme (ou ses variantes) sera à quelques années d'intervalle, successivement aboli au Mexique (1856), en Russie (1861) et au Québec (1854). Mais ces constatations doivent venir dans un deuxième temps. Il importe en premier lieu de saisir les correspondances entre le matériel tiré de la réalité québécoise et l'approche théorique utilisée. Cette remarque est importante car beaucoup d'études portant sur les paysans s'inspirent nettement des ouvrages clé Marx et Lénine et autres théoriciens marxistes. Mais ces derniers se réfèrent, au niveau empirique, à des faits non québécois et, de plus, à une époque particulière du développement du capitalisme, Le. celle de l'impérialisme, qui entraîne des articulations spécifiques entre la paysannerie, le prolétariat et la bourgeoisie.

Un **bref survol historique de la paysannerie québécoise** indique au moins trois particularités significatives de celle-ci:

1. **On est d'abord frappé par la diversité des procès de travail du paysan québécois.** Une définition du statut occupationnel de ce dernier nous amène à constater que, dans un premier temps, l'agriculture représentait pour lui une activité marginale. Être coureur de bois, traiteur, artisan, commerçant ou soldat, constituait, sous le régime français, des occupations fort significatives. Une fois la conquête anglaise réalisée, la population française est confinée dans les seigneuries et se replie davantage sur l'agriculture. La définition de Wolf s'applique davantage à cette période, durant laquelle l'agriculture acquit une importance accrue suite à la concentration et à l'augmentation de la population. Mais là encore, l'agriculture n'impliquait pas un procès de travail à temps plein, sur une base annuelle. Le paysan agriculteur continuait de chasser et de piéger, et exploitait de manière significative les ressources forestières (coupe de bois de chauffage, construction et érablières). Même ceux qui habitaient la zone côtière du Saint-Laurent s'engageaient de manière intensive dans les pêcheries. A la fin du 19^e siècle se dessine une certaine spécialisation, soit l'élevage et l'industrie laitière. Progressivement, depuis cette époque, l'«agriculture» est devenue un procès de travail plus homogène, exigeant une disponibilité plus permanente du producteur.

Donc, la première spécificité de la paysannerie québécoise, elle se caractérise, depuis les débuts de la colonie, par des procès de travail

différenciés et complémentaires liés aux conditions écologiques restrictives de la production agricole et aux variantes économiques régionales et nationales propres au Québec.

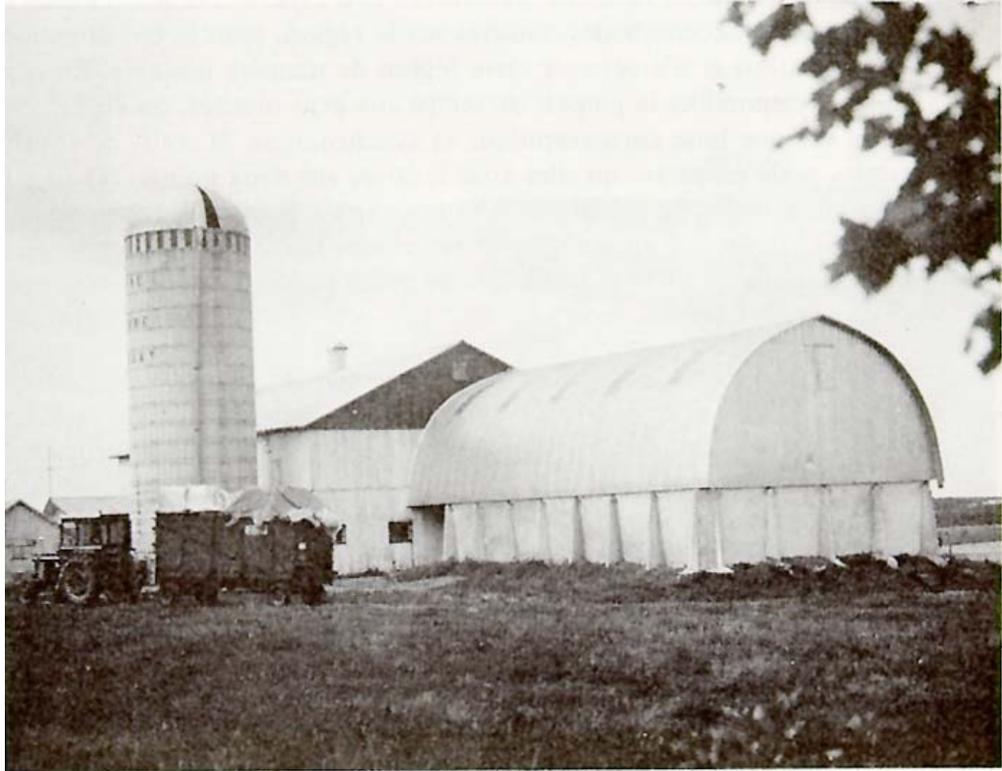
2. Une deuxième caractéristique majeure de la paysannerie québécoise réside dans **son homogénéité relative, en tant que classe sociale, par rapport à la paysannerie d'autres pays**. Par là, nous voulons dire que, contrairement à la paysannerie russe ou mexicaine, la paysannerie québécoise n'a jamais comporté, chez les producteurs, une différenciation socio-économique poussée. On n'y retrouve pas, jusqu'à une époque très récente, une hiérarchisation significative entre gros, moyens et petits producteurs. Même sous le régime des seigneuries, il est difficile de considérer le seigneur véritablement comme un gros propriétaire terrien. En effet, plusieurs seigneurs ne pratiquaient même pas l'agriculture, préférant s'adonner au commerce des fourrures, tandis que plusieurs autres se trouvaient dans une situation économique à peine plus favorable que la majorité des producteurs. En fait, une telle caractéristique, qui existait à l'état de potentialité dans quelques cas, disparaît entièrement avec l'abolition des seigneuries en 1854. La paysannerie québécoise a donc toujours, dans son ensemble, été formée de producteurs possédant un statut socio-économique peu différencié. Cette homogénéité, tout en conférant des modalités particulières aux articulations entre les unités de production, a aussi influencé leurs relations avec les autres classes sociales de la société. On peut certes voir dans cette caractéristique de la paysannerie québécoise des éléments explicatifs certains de leur participation active au mouvement coopératif dans les années 20 et du succès incontestable de l'appareil idéologique religieux jusqu'aux années 50. Il importe de retenir que la bourgeoisie agraire québécoise, contrairement à celle d'autres pays du monde où elle existait depuis des siècles, ne s'est constituée que durant les années d'après-guerre au Québec et ce n'est que tout récemment, à travers le syndicalisme agricole, qu'elle manifeste des intérêts de classe relativement précis.

La paysannerie québécoise, à l'instar des paysanneries d'autres pays du monde, subit donc, elle aussi, des transformations, mais cette évolution s'appuie sur un processus de différenciation interne qui lui est propre et dans lequel la décomposition de la paysannerie telle que définie par Marx et Lénine ne se vérifie pas entièrement.

3. En corollaire de ce qui précède, nous pouvons poser qu'en dépit de son inclusion dans le monde occidental, lieu privilégié du développement du capitalisme, **la paysannerie québécoise ne fut que lentement influencée par ce mode de production et que, encore aujourd'hui, la plupart des unités de production agricoles ne sont pas tellement capitalistes.** Plusieurs détiennent certes un capital constant élevé qui leur confère certains attributs de l'entreprise capitaliste, mais le salariat, comme rapport de production, n'est présent que dans une faible proportion d'entre elles; ces dernières conservent, au niveau du recrutement de leur main-d'oeuvre, un caractère familial prononcé. En fait, depuis 1850, l'agriculture québécoise a possédé davantage les caractéristiques d'une forme de production centrée sur «la petite production marchande» que sur la production capitaliste comme telle. Les causes explicatives de ce phénomène sont multiples. On peut affirmer que les particularités du système «féodal» québécois favorisaient déjà, beaucoup plus que sa contrepartie française ou mexicaine, une tendance à la parcellarisation privée. Une fois le système féodal de tenure aboli, la petite production marchande s'est trouvé un terrain propice à son développement et ce, au Québec encore plus qu'ailleurs, étant donné la faible densité démographique dans les lieux de colonisation de la seconde moitié du 19^e siècle.

Mais pour mieux saisir l'importance de la petite production marchande, il faut aussi tenir compte de l'absence originale et prolongée d'une bourgeoisie agraire. Si cette dernière avait vraiment existé au temps des seigneuries, l'abolition des seigneuries aurait entraîné, comme ce fut le cas en Russie et au Mexique, une exploitation accrue des petits agriculteurs par l'aristocratie terrienne, exploitation qui aurait occasionné l'apparition d'un prolétariat rural (ouvriers agricoles) beaucoup plus important et de luttes de classes plus accentuées. La seule manifestation du genre que connurent les paysans québécois remonte à la révolte de 1837-38 et encore là, ce mouvement fut davantage engendré par les frustrations d'une petite bourgeoisie libérale en quête de pouvoir que par une véritable prise de conscience chez la classe paysanne.

Figure 17.1
Ferme laitière, comté de Bellechasse
(Projet Bellechasse, Université Laval)



[Retour à la table des matières](#)

La petite production marchande, dans laquelle se retrouvaient juxtaposées une série d'unités de production indépendantes et de même statut, fut donc peu propice au développement d'intérêts communs chez les agriculteurs face à la montée capitaliste. Même si les producteurs possédaient des caractéristiques similaires, la conduite relativement autonome de leur procès de travail les isolait les uns des autres. Ils se sont certes intéressés au mouvement coopératif durant les années 20 et 30, mais cet intérêt est né sous l'instigation de l'élite religieuse, et fut véhiculé par elle; il comportait donc des objectifs autres que l'amélioration de la situation économique proprement dite de ces producteurs. Il suffit de prendre conscience de la précarité de ce mou-

vement et de la conversion des quelques entreprises coopératives prospères au modèle capitaliste pour saisir les effets néfastes de l'insertion des agriculteurs dans la petite production marchande face au développement d'intérêts de classe.

Les trois caractéristiques mentionnées précédemment, soient la diversité du procès de travail chez les paysans, l'absence d'une stratification socio-économique poussée entre les producteurs et la prédominance de la petite production marchande dans l'organisation économique, confèrent donc à la paysannerie québécoise une spécificité assez remarquable. Des éléments de cette spécificité se retrouvent certes ailleurs, mais alliés à un contexte démographique et spatial particulier, ils demeurent la base explicative de l'évolution de la paysannerie comme classe sociale au Québec.

3. Quelques voies de recherche

[Retour à la table des matières](#)

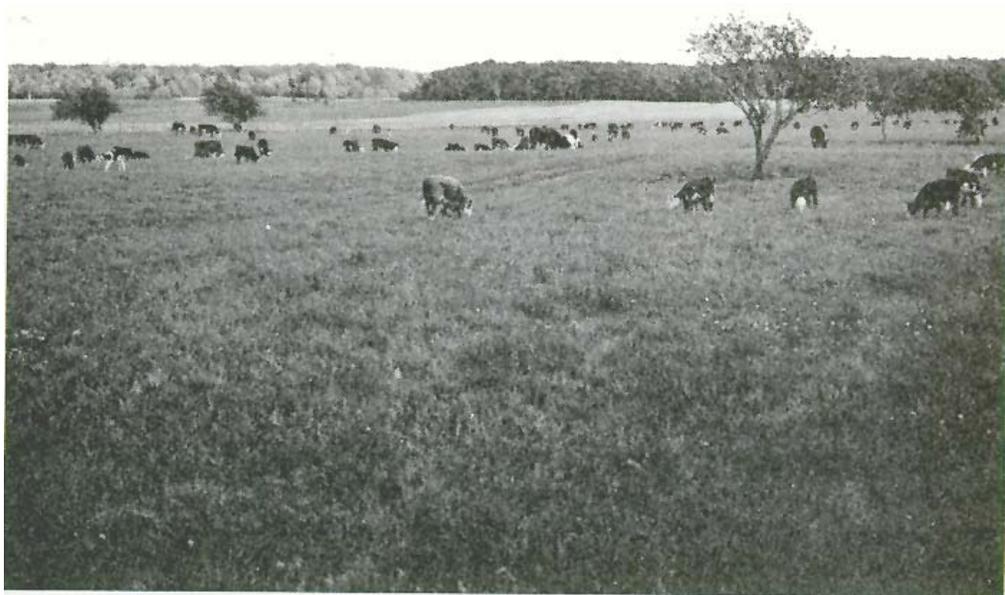
Afin de faciliter la compréhension de notre exposé et surtout de démontrer la pertinence de l'anthropologie des sociétés paysannes en ce qui a trait à l'analyse de la situation économique et sociale des Québécois, nous présenterons brièvement la démarche suivie dans une étude anthropologique sur l'aménagement, dans un comté rural près de Québec, soit celui de Bellechasse.

Le comté de Bellechasse compte environ 25 000 individus répartis dans une vingtaine de localités. A l'instar d'autres régions rurales du Québec, le comté subit actuellement des modifications importantes au plan économique, qui se traduisent par une spécialisation accrue dans l'agriculture. Cette spécialisation a entraîné la réduction du nombre d'exploitants, la stagnation de l'exploitation forestière (provoquant un taux élevé de chômage et d'assistance sociale) et enfin la mise sur pied de petites industries (étant donné le caractère semi-familial de ces dernières, elles ne parviennent pas à freiner l'émigration des jeunes

travailleurs). A l'intérieur de la région administrative no 3, qui englobe les comtés de Montmagny, de l'Islet et de Bellechasse, se forme donc une sous-région dans laquelle se retrouvent les problèmes typiques du sous-développement au Québec. Ces problèmes, le gouvernement et les entreprises privées tentent maintenant de les résoudre par une méthode et une démarche très large, soit celle de l'aménagement.

Figure 17.2

Troupeau de vaches laitières, comté de Bellechasse.
(Projet Bellechasse, Université Laval)



[Retour à la table des matières](#)

Certes, plusieurs études ont déjà porté sur le sujet. Les divers ministères provinciaux et fédéraux intervenant dans la région possèdent leur propre bureaucratie qui, à l'aide de statistiques et d'expériences pilotes chez certains producteurs, accumule des données sur la région, dans le but de rationaliser la production et d'aménager cette région de manière rentable. En plus de ne pas être disponibles la plupart du temps aux gens touchés, ces études sont effectuées sur une base cartographique et synchronique. Il suffit de consulter ces études pour constater qu'elles sont fautives sur deux points: 1) elles ne tiennent pas compte de la dimension historique ou de la continuité culturelle, chez

les producteurs, 2) elles négligent largement la dimension sociale des phénomènes, parce qu'ils sont difficilement quantifiables. Que fait l'anthropologue devant une telle situation?

Nous n'avons pas l'intention de démontrer la supériorité absolue de l'anthropologie par rapport aux autres disciplines des sciences humaines face à un tel objet d'étude. Soulignons toutefois le fait que l'anthropologie peut fournir une contribution spécifique, comme le font la géographie et l'économie rurale, par exemple. L'apport de toutes ces disciplines permettra d'obtenir une vision plus complète de la réalité socio-économique concernée.

Le contenu du cadre théorique de la recherche dont il est question, qui met en relation les concepts de sociétés paysannes, de classes sociales et de structure étatique, nous indique que la recherche visait d'abord à cerner le rôle de l'État dans l'évolution de la paysannerie de la région. Bellechasse se divise en trois zones écologiques distinctes, soit en une plaine côtière, une zone de massif et une zone de plateau, et à chacune de ces zones correspond une ancienneté d'occupation différentielle accompagnée d'interventions spécifiques de l'État à des moments variés. Ces interventions se traduisent d'abord au niveau du système de tenure, avec les seigneuries sous les régimes français et anglais, l'expansion de la petite et grande propriété privée après 1854, et la concession de lots aux colons et de zones d'exploitation aux compagnies forestières. Nominalement «juridiques» à l'origine, ces interventions acquièrent rapidement une connotation «économique» devant la crise des années 30; cette dimension économique se renforce considérablement durant les années d'après-guerre avec les programmes d'assurance-chômage et d'assistance sociale et s'accompagne d'une dimension idéologique accrue avec la présence de plus en plus importante des institutions gouvernementales dans la région. Donc, un premier niveau d'approche étudie de manière évolutive l'influence de l'appareil gouvernemental sur la paysannerie comme classe sociale. Si le paysan se caractérise en termes évolutifs d'abord par son imbrication dans une structure étatique, il convient d'étudier le rôle de celle-ci sur les paysans. Une telle démarche a pour avantage de fournir un cadre de référence assez large qui, tout en donnant des points de repère pour l'analyse de la paysannerie dans Bellechasse, laisse entrevoir la possibilité de la comparer, à la fin de l'étude, à celle d'autres régions.

Par le fait même, elle oblige le chercheur à relier constamment chaque communauté rurale à son contexte social plus large, méthode que les anthropologues ont mis du temps à adopter dans leurs études sur les peuples non primitifs.

Dans un deuxième temps, on insista sur l'acquisition de statistiques concernant les divers villages de la région. Cette démarche ne visait pas seulement à l'établissement de moyennes et d'écart types en fonction de certaines caractéristiques occupationnelles et démographiques du milieu, mais aussi à donner aux chercheurs des critères permettant la sélection de communautés pour des études subséquentes faites lors de séjours prolongés. La résidence sur le terrain implique non seulement l'utilisation de l'observation participante et des entrevues centralisées, mais aussi le maintien d'une perspective historique recoupant au moins trois générations.

Figure 17.3

Terre à bois, comté de Bellechasse.
(Projet Bellechasse, Université Laval)



[Retour à la table des matières](#)

Une telle démarche, en plus d'augmenter la qualité des informations, parce qu'elle favorise des contacts plus directs avec les producteurs, fournit des éléments que des questionnaires à forte base statistique ne peuvent à eux seuls apporter. Cela prend nécessairement plus

de temps, mais on obtient parfois des résultats intéressants. Ainsi, dans le comté de Bellechasse, nos études ont démontré que l'occupation des terres dans un village de la plaine côtière comme Saint-Vallier avait déjà atteint un maximum vers les années 1880 (ce qui indique que les producteurs ont des problèmes réels d'aménagement depuis presque 100 ans), que les agriculteurs les plus prospères de Saint-Gervais, village situé à mi-chemin entre la plaine côtière et la région du massif, descendent en ligne directe des premiers occupants du rang de la Petite Cadie, (on note donc une accumulation du capital favorisée par une concurrence familiale spécifique) et que les habitants de Saint-Philémon, village de colonisation localisé à mi-chemin entre la région du massif et celle du plateau, étaient déjà en 1910-20 engagés dans des rapports de production beaucoup plus capitalistes que leurs concitoyens de la plaine côtière (cette constatation remet donc en cause l'image linéaire du développement, si souvent véhiculée dans les études de régions rurales).

La démarche utilisée consistait à réinsérer les producteurs dans leur procès de travail, à faire ressortir les variations de ces derniers dans le temps et l'espace et surtout à démontrer que l'accumulation du capital n'est pas un phénomène strictement économique.

Il a fallu, dans un troisième temps, effectuer un inventaire des variations rencontrées et retrouver diachroniquement leurs éléments structurels. Cette démarche a nécessairement débouché sur une analyse à un niveau intermédiaire, soit celui de l'articulation des unités de productions en présence. On a pour cela étudié non seulement la circulation des produits, mais aussi les formes d'associations qui prévalaient chez les divers groupes concernés.

Les recherches entreprises jusqu'à ce jour dans Bellechasse démontrent qu'il est illusoire, à ce stade-ci, de repenser le système de production en fonction de rapports sociaux à base coopérative, dans lesquels tous les producteurs demeureraient propriétaires de leurs moyens de production. Le capitalisme est implanté trop fortement dans la circulation des produits pour permettre, à court terme, la mise sur pied de telles institutions, qui sont conçues en termes idéaux. Les groupements forestiers ou les fermes communautaires ne peuvent survivre sans une modification profonde de ce système de circulation ou

l'adoption de formules semi-coopératives dans lesquelles se trouveront des patrons et des prolétaires. C'est l'un des problèmes de base des producteurs engagés dans de telles formules.

A un autre niveau, étant donné que la décomposition de la paysannerie n'entraîne pas l'apparition d'un prolétariat rural qui demeure engagé dans l'agriculture (seulement 10% des unités de production agricole au Québec comptent des ouvriers) le syndicalisme agricole tend de plus en plus à promouvoir les revendications des agriculteurs aisés. Le syndicalisme agraire comporte donc en lui-même ses propres contradictions qui entraînent l'élimination des petits producteurs, ceci en accord avec la planification gouvernementale.

Finalement, nous aspirons à mettre en relief l'évolution de la paysannerie dans Bellechasse avec celle d'autres régions, à des moments similaires ou différents. La situation actuelle des producteurs primaires de Bellechasse est, à maints égards, très semblable à celle des paysans mexicains ou russes de la seconde moitié du 19^e siècle. On peut donc en dégager des généralisations démontrant qu'un système économique donné, Le. le capitalisme, lorsqu'on se réfère aux régions mentionnées, se développe à partir de lois et de fins spécifiques qui rejettent plus ou moins les frontières géographiques et les différences culturelles.

La démarche utilisée démontre que les producteurs de Bellechasse font actuellement face à des dilemmes déjà rencontrés par des producteurs d'autres régions. Elle souligne l'intérêt qu'il y aurait, pour les planificateurs gouvernementaux, à tirer certaines leçons de l'histoire et à déboucher sur une critique positive du système dont il font partie. Cette démarche doit s'appuyer sur une reconnaissance des faits culturels spécifiques de la région et doit aussi relier ces derniers à des modèles plus larges. C'est la seule manière d'éviter le danger d'une caractérisation superficielle des dilemmes des producteurs et surtout la tentative de les résoudre à l'intérieur du cadre spatial et administratif imposé par la bureaucratie.

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Ce texte visait à indiquer brièvement quelques-unes des voies de recherches que soulève, en milieu québécois, l'anthropologie des sociétés paysannes. Même si les paysans sont fort diversifiés et si les producteurs primaires québécois possèdent en grande partie les caractéristiques de producteurs capitalistes, les études anthropologiques portant sur les paysans nous fournissent des bases propices à l'établissement d'hypothèses de recherche fort riches. Tout en complétant les données d'autres disciplines, l'anthropologie, par sa démarche théorique et méthodologique propre, permet aussi bien l'acquisition de données au niveau d'un objet d'étude très limité que leur insertion dans une base comparative plus large. C'est par la combinaison de ces deux niveaux que la spécificité du domaine culturel apparaît et que l'anthropologue apporte une contribution valable. La démarche s'étend nécessairement sur une période de temps plus longue, mais elle comble un vide important.

Bibliographie

DURAND, P. (1975). *Nanacatlan: société et lutte de classe au Mexique*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

CAVAILHÈS, J. (1976). «L'analyse léniniste de la décomposition de la paysannerie», in *Critique de l'Économie Politique*. NO 23, pp. 110-142.

CHÂTILLON, C. (1976). *Histoire de l'agriculture au Québec*. Montréal, Éd. L'Étincelle.

LÉNINE, V., (1969). *La décomposition de la paysannerie*. Édition du Progrès, Paris, Moscou, Oeuvres, Tome III.

WOLF, E., (1974). «La paysannerie et ses problèmes», in GODELIER, M. *Un domaine contesté: l'anthropologie économique*, Mouton, Paris, pp. 265-283.